L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 72. — NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 15 AVRIL 1877. — 50me Année.

DUFOUR & LEBERT,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN 15 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Par Placide J. Spear, à l'angle des rues Royale et Toulouse, vente intéressante de pages.

Par E. Stern & Co., au No 42 de la rue de la Douane—bottes, souliers et brodequins.

Par Marks, Levy & Co., au No 32 de la rue des Marteaux—un grand stock de marchandises sèches, broderies, dentelles, vêtements enfantins, etc.

SPECTACLES.

Dimanche, 15 Avril 1877.

ACADÉMIE—Lemons, or the Squeezed and the Unsqueezed.

ALCAZAR—Chansonnettes, opérettes, etc.

Le droit et le fait.

Deux mémoires ont été présentés à la commission pour établir la légalité du gouvernement de F. T. Nicholls et nulle de la cour suprême qu'il a nommée.

Le premier de ces mémoires, signé de MM. Thomas J. Semmes, John A. Campbell et H. C. Miller, établit au moyen des textes de la Constitution, que le Bureau des retours n'était pas compétent pour statuer sur l'élection des membres de la législature et encore moins pour rejeter cette élection, qu'ils, suivant la Constitution, la législature se composé des représentants et des sénateurs qui ont obtenu la majorité, d'après les certificats des commissaires d'élection et non d'après les décisions arbitraires d'un Bureau quelconque.

Or, la législature qui s'est réunie à la salle des Odd Fellows, se composait d'une majorité de ceux qui ont été élus régulièrement; elle était donc la seule législature constitutionnellement organisée.

D'après la Constitution, le seul corps compétent pour compter les votes pour le gouverneur et le lieutenant-gouverneur, est la législature, et son devoir est strictement de constater le résultat, car la Constitution porte article 45 :

"La personne ayant le plus grand nombre de votes pour gouverneur sera déclarée dûment élue".

Le même article dit que les rapports d'élection pour le gouverneur et le lieutenant-gouverneur doivent être cachetés et transmis au Secrétaire d'État qui doit les délivrer à l'Orateur de la Chambre des représentants le second jour de la session.

Le mémoire s'appuyant sur les textes de la Constitution, démontre facilement que les lois qui ont créé le Bureau des retours n'ont pu porter atteinte aux dispositions constitutionnelles relatives à l'élection des membres de la législature et à celle du gouverneur et du lieutenant-gouverneur. Les chiffres des élections sont officiels et incontestables et ils prouvent clairement que les membres de la législature Nicholls ont été réellement élus et cette législature n'a fait que constater un fait authentique et non contesté en déclarant que Nicholls et Wiltz avaient obtenu la majorité sur Packard et Antoine.

L'argumentation concise de ce mémoire qui a le mérite d'être très bref, fait justice de toutes les sophismes accumulés dans les longs volumes présentés dans l'intérêt de Packard. Elle ne laisse aucun doute dans tout esprit impartial sur la légitimité du gouvernement de Nicholls qui a pour lui non-seulement le droit populaire, mais encore le droit constitutionnel.

La fin du mémoire est consacrée à la question de la Cour Suprême. Un second mémoire signé de MM. Ch. E. Bonner, John H. New et W. G. Wily, complète la démonstration, en ce qui concerne l'illégalité de la Cour Suprême de Packard et la parfaite légalité de celle de Nicholls.

Les nominations faites par Kellogg ont été confirmées par le Sénat de Packard, or, ce Sénat n'a jamais eu de quorum même en prenant pour base des listes du Bureau des Retours; tandis que les cinq juges nommés par le gouverneur Nicholls ont été confirmés par un Sénat qui se composait d'une majorité incontestée, même par les partisans de Packard.

Un certificat du greffier de la Cour Suprême, le colonel Alfred Roman, établit que depuis le 9 janvier, la Cour Suprême de Nicholls a pris connaissance de 197 affaires, a rendu 130 décisions, a lancé 14 ordres à des cours inférieures, ordres qui ont été tous obéis, et qu'il a été enregistré, depuis l'installation de la Cour, 114 appels nouveaux provenant de 30 paroisses différentes.

Le pouvoir exécutif du gouverneur Nicholls s'exerce dans toute sa plénitude. L'une extradition à l'autre de l'État, le pouvoir législatif s'est manifesté par le passage, la promulgation et l'application de 150 lois portant sur les objets les plus divers, d'intérêt général ou local, et le pouvoir judiciaire, dans un plus large expression, la Cour Suprême, en fait obéir dans sa sphère d'action légitime.

Si des manifestations officielles par lesquelles le gouvernement de Nicholls affirme son existence de droit et de fait, nous passons aux manifestations populaires, nous trouvons qu'il n'est guère de paroisses où les contribuables n'aient solennellement exprimé leur détermination de ne reconnaître aucun autre gouvernement que celui de Nicholls.

Chaque jour nous apporte le compte-rendu de quelque meeting nouveau. Les résolutions contiennent invariablement l'adhésion au gouvernement légal et une protestation contre les prétentions de M. Packard.

Le droit et le fait se trouvent d'accord pour établir la parfaite légitimité du gouvernement de F. T. Nicholls, et il est bien certain que, si l'élection du Président des États-Unis n'était pas en jeu par le vote de la Louisiane accordé par le Bureau des Retours à M. Hayes en même temps qu'à Packard, la Commission n'hésiterait pas à condamner les prétentions de ce dernier comme n'étant fondées ni en droit ni de fait.

La mission de la Commission n'a de d'autre objet que de fournir un prétexte plausible à la reconnaissance par M. Hayes d'un résultat douteux qui est en contradiction avec le fait même de son élection. Or, ce fait là une erreur de la part du Président, car il n'est presque mis dans l'obligation de prononcer sur le droit ce qu'il eût dû par-dessus tout éviter, tandis qu'il lui était facile de s'en tenir au fait et d'appliquer purement et simplement en politique de non-intervention, en laissant celui des deux gouvernements qui a le pouvoir et l'autorité, exercer librement ce pouvoir et cette autorité.

La Commission a aggravé la faute en portant son investigation sur la légalité et l'origine des deux gouvernements rivaux, au lieu de se borner à constater qu'il n'existe réellement en fait qu'un seul gouvernement et qu'il n'y en aurait jamais en dehors d'une fantaisie issue d'hypothèse donné à M. Packard par la protection des baïonnettes fédérales. Mais il n'est pas trop tard pour que M. Hayes se dégage de la fausse position que le créateur de cette Commission lui a faite. Il lui suffit de suivre à l'égard de la Louisiane la ligne de conduite qui a eu un résultat si heureux et si satisfaisant dans l'affaire de la Caroline du Sud, c'est-à-dire de retirer les troupes et de laisser face à face les deux gouvernements. C'est le moyen le plus expéditif de faire qu'il ne reste plus en Louisiane qu'un seul gouvernement de droit et de fait.

Six chemises françaises pour $10 et six chemises extra fines pour $15, chez Victor Nippert. Que les messieurs se pressent.

—Une autre grande vente [illegible] chez Danziger.

Bottes disponibles, pour dames, [illegible] pour dans la grande vente de Magasin Bleu.

Gants de peau pour tout [illegible] chez A. [illegible] de Rivy.

VOYAGEUR DE MINISTRES FRANÇAIS.—Le voyage de M. Jules Simon, ministre de l'intérieur et vice-président du Conseil, qui est allé à Pierrefonds, et celui de M. Léon Say, ministre des finances, qui est allé à Vichy, bien près de Vichy, ont donné les représentations nationales, mais significations d'autant plus sérieuses que les journaux français ont gardé de dire sur ces voyages n'ont pas eu leur politique. Il n'est plus permis de douter que le gouvernement [illegible] qui est certaine et il est probable qu'il va donner lieu à bien des complications.

EÉROS EN TROP OU EN MOINS.—On lit dans le Times du 3 avril : "Bilan de la dette : diminution 1,000 millions, [illegible] 1,000 millions, [illegible] 100 millions. La forte diminution de la dette pendant le mois est indiqué par le [illegible] des statistiques de l'Alsace."

Heureusement, le correctif se trouvait immédiatement au dessous dans la dépêche suivante : "Washington, 2 avril. [illegible] diminution de la dette $24,100,000 [illegible] $3,000,000 consistent en bons de [illegible] tions de Genève consolidé." Le [illegible] du Times avait mis partout deux zéros de trop.

Le Picayune d'hier matin, contenait ce qui suit :

La Banque de France a [illegible] [illegible] 3,190,000 francs en janvier dernier.

Parbleu, confrère, il y a trois zéros de trop. Ce n'est pas deux millions, mais deux milliards de francs et plus que la Banque de France a dans ses coffres.

UN NOUVEAU MEMBRE.—Mr W. W. Keurr, de la paroisse Jefferson, s'est présenté hier à la Chambre des Représentants et a été assermenté.

Il ne manque plus que cinq des membres républicains pour que la Chambre [illegible] un quorum d'après le Bureau des Retours.

NOMINATIONS.—W. D. Browning, juré de paix du premier ward de la paroisse Ouachita, en remplacement de F. G. Spencer, démissionnaire ;

Benjamin Ory, notaire public pour la paroisse d'Orléans ;

Joseph O. Patrick, notaire public pour la paroisse Caddo (Shreveport) ;

Samuel J. Ward, brigadier-général de la milice de la Louisiane, 6me district.

Le Sénat a ratifié ces nominations.

CHEMIN DE FER DE JACKSON.

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX.

On verra aux annonces que les directeurs du chemin de fer de Jackson viennent de prendre une excellente mesure. Désireux de faciliter les communications entre la Nile-Orléans et les campagnes qui l'entourent, ils ont réduit, au profit de ceux qui ont des villas, des maisons de plaisance ou des établissements agricoles sur le parcours du chemin de fer, le tarif du passage à un taux qui permettra à ces derniers d'aller voir leurs familles tous les jours à un taux extrêmement minime. Un billet de saison, par exemple, donnant le droit de prendre le chemin de fer aussi souvent qu'il le voudra, ne lui coûtera maintenant, pour circuler entre la Nile-Orléans et Kenner, que $15 pour trois mois, $20 pour 6 mois, et $30 pour un an ; le billet ne coûtera, pour aller et venir indéfiniment, entre la ville et McCombe City, Mississippi, qui est situé à plus de 100 milles de la Nile-Orléans, que $35 pour trois mois, $50 pour six mois et $60 pour un an.

Il était impossible de se montrer plus libéral, et nous l'félicitons bien sincèrement les directeurs du Jackson railroad pour l'excellente idée qu'ils ont eue de favoriser par le bon marché du transit, les communications entre la Nile-Orléans et les campagnes voisines. C'est le seul moyen de les faire connaître et de décider nombre de gens incapable à aller s'y établir. Le chemin de fer y gagnera lui-même en définitive.

Les directeurs du railroad de Mobile ont malheureusement cédé à une inspiration toute contraire. Au lieu de réduire le prix du passage entre la Nile-Orléans et les villes de bains où se portent tant de touristes pendant l'été, ils viennent de l'augmenter, ce qui rendra ces charmantes retraites inaccessibles à la plus grande partie de la population orléanaise. Nous espérons qu'ils reviendront sur la mesure regrettables qu'ils ont prise et qu'ils ne hésiteront de suivre l'exemple du chemin de fer de Jackson. On n'établira de maisons de plaisance sur les bords du lac et on ne fondera d'établissements agricoles dans les pinèdes, qu'autant que l'on pourra s'y transporter à bon marché.

THÉATRE DE L'ORDRE.—Par un oubli de l'Association Dramatique Orléanaise n'avait négligé de profiter de son invitation. Aussi la salle était-elle pleine. La fine comédie de Sardou, *Nos Intimes*, a été interprétée avec beaucoup de succès. Les rôles principaux avaient été distribués comme suit : Thérésa, Mr John Davis ; Maurice, Mr Crosny ; Montrevet, Mr Honoré Dumesnes ; Vignerot, Mr Alex. G. Roux ; Gontrelle, Mr Edmond Pilié ; Abdallah, Mr F. H. Wharton ; Gontrelle, Mme Rosette-Rossi, Benjamine, Mlle Alphonsine Godin ; Mme Vignerot, Mme Dendet.

ACADÉMIE DE MUSIQUE — La dernière pièce à sensation, celle qui a fait grand bruit sur toutes les scènes américaines et qui a rempli les salles de spectacle s'appelle "Lemons, or the Squeezed and unsqueezed". Elle, sera jouée ce soir à l'Académie par la troupe régulière de la théâtre, et elle y sera, nous en sommes sûrs, la même succès que dans le Nord et dans l'Ouest. Comme il est probable que la foule affluera à l'Académie, nous engageons ceux qui se proposent d'assister à la représentation à retenir leurs places de bonne heure.

Nous avons appris avec plaisir que les amis de M. Bidwell—et qui n'est pas ami à la Nile-Orléans ? — se proposent de lui offrir prochainement un banquet. Ce témoignage d'estime et de sympathie est dû à l'excellent directeur de l'Académie qui n'a rien de devant aucune dépense et devant aucun sacrifice pour varier le plaisir de ses habitués.

GRAND FESTIVAL.—Les compagnies de pompiers "St. Bernard No 1" et "Tritons No 1" ont organisé au profit de leur caisse un grand festival qui aura lieu sur le terrain des courses (Fair Grounds), le dimanche, 29 de ce mois. On trouvera dans une de nos colonnes commerciales le programme de la fête, programme des plus attrayants et qui ne manquera certainement pas d'intéresser vivement le public.

LOUISIANA EQUITABLE LIFE INSURANCE COMPANY.—Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur les avantages qu'il y a à assurer la vie à cette compagnie américaine et responsable.

Notre Législature vient récemment de rendre permanente la charte de cette compagnie, et, par un acte spécial qui donne une sécurité parfaite aux assurés, elle exige que les polices d'assurance émises enregistrées et qu'un dépôt de réserve soit passé entre les mains du trésorier de l'État : fournissant ainsi une sécurité à ceux qui ont leurs intérêts en jeu en cas de faillite ou en temps où il y a tant de compagnies du Nord et de l'Ouest qui font faillite.

Les transactions loyales et le paiement de ses pertes à nos citoyens qui [illegible] la compagnie "Louisiana Equitable" une appréciation bien méritée ; et notre commerce commence à [illegible] nature lucrative qu'il y a à traiter avec une compagnie locale [illegible] qui [illegible] ses opérations parmi nous et qui [illegible] par nos concitoyens les plus [illegible] honnêtes.

Mardi! mardi! commencement de la grande vente de nouveautés au Magasin Bleu.

[illegible] Bon.

[illegible] Dauziger.

LA SAUVEGARDE DE L'ÉMIGRANT.—Le Courrier des États-Unis donne d'intéressants détails sur la sauvegarde de l'Émigrant, dont on entendait ce qui suit :

[illegible]

Il nous reste à rendre justice à qui de droit. Le capitaine Fossain n'a pas quitté un instant son navire depuis le jour où il est arrivé. Il a [illegible] [illegible] [illegible]